

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	9 (1921)
Heft:	113
Artikel:	La question du cinématographe en Suisse : [1ère partie]
Autor:	Veillard, Maurice
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-256611

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ceux et celles qui liront le *Collier d'Etoiles* admireront la facilité de Mme Cuchet-Albaret dans le maniement du vers, facilité que plus d'un pourrait lui envier. Ils apprécieront aussi sa délicatesse de sentiment. Ces deux qualités réunies font qu'elle excelle dans les « enfantines »¹. D'aucuns regretteront certain manque de couleur dans le ton des vers, certaine monotonie du ton et de l'inspiration trop voisine de la prose; mais les six charmants sonnets du *Clair de Lune* et quelques poèmes des *Etoiles* sont là pour nous prouver que l'auteur n'ignore cependant pas le secret de l'ivresse de « créer l'image ».

* * *

Le féminisme est-il vraiment le produit de la « sensibilité déformée de quelques meneuses », le fruit de l'orgueil et de l'égoïsme féminin? Repose-t-il vraiment sur l'hostilité des sexes? et par la manie de l'égalité à outrance et la confusion de l'égalité avec la justice, constitue-t-il vraiment moins un système qu'une révolte? C'est bien ce que Colette Yver donne à entendre dans son dernier ouvrage: *Dans le Jardin du Féminisme*. Curieuses féministes que celles qui ont renseigné l'auteur! et sur les manières de voir desquelles l'écrivain appuie son dire! Est-il bien sûr que la Chevalerie fournirait à notre époque encore, ainsi que le pense Colette Yver, la solution élégante du problème des sexes? est-il même certain qu'elle fut en son temps une institution parfaite? La doctrine que Colette Yver nous présente sous le nom de féminisme se ressent des exagérations propres à la caricature. Il faudrait pouvoir suivre l'auteur pas à pas dans cette démonstration où, à grand renfort de dénominations flétrissantes et d'exemples arbitrairement choisis, à l'aide aussi de concessions habiles et d'ailleurs dictées par le bon sens, elle dénonce la boursoufure d'orgueil dont est né, estime-t-elle, le féminisme. Je laisse ce soin à mes lectrices qui prendront plaisir et intérêt à voir comment Colette Yver résout — puis à résoudre à leur manière — certains problèmes que posent les exigences de la vie moderne (éducation des jeunes filles en vue du mariage ou du célibat? — autorité maritale — bureaux mixtes). Je leur recommande tout particulièrement la silhouette — terriblement moderne! — de la doctoresse Sidonie, l'intratable émancipée qui refuse d'épouser l'homme qu'elle aime par crainte d'aliéner son « moi », et tue sa sensibilité pour sauvegarder sa très précieuse « personnalité »².

Jacqueline de La HARPE.

La question du cinématographe en Suisse

Nous avons le privilège de pouvoir donner connaissance à nos lecteurs d'une très intéressante étude, encore inédite, faite sur ce sujet d'actualité par M. Maurice Veillard, directeur du Secrétariat romand d'Hygiène sociale et morale (Lausanne). Parents, éducateurs, moralistes et sociologues, également préoccupés de cette question, liront avec fruit l'étude de M. Veillard ainsi que les conclusions auxquelles arrive l'auteur. (Réd.)

INTRODUCTION

Nous ne saurions mieux introduire cette étude qu'en citant quelques pages du rapport magistral présenté par M. Guex à la Société suisse des juristes, et auquel nous ferons de fréquents emprunts.

« La fortune du cinématographe a été extrêmement rapide et brillante. Les premières représentations publiques ont été

¹ Voir l'exquis volume: *Le Beau Château*, Lausanne, Payot.

² M. André Beaunier consacre à cet ouvrage dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} février, un badinage aussi alambiqué qu'incompréhensible du vrai féminisme (Réd.).

données par les frères Lumière en 1896 et à l'heure actuelle les salles de spectacles cinématographique se comptent par dizaines de milliers. La France en possède 1000, dont 100 à Paris, l'Italie 3000, les Etats-Unis 14.000, l'Allemagne 3000, dont 300 à Berlin, l'Angleterre 5000, dont plus de 500 à Londres. A part quelques pays — notamment l'Allemagne — où le développement paraît avoir été enrayer depuis peu par des mesures de contrôle et surtout par des mesures fiscales, la marche ascendante continue: en Angleterre, par exemple, 1400 théâtres cinématographiques se sont ouverts au cours de l'année 1913. Les fabriques et les agences de location de films se multiplient également. Des milliards de francs (pour la seule Angleterre un milliard et demi) sont investis dans des entreprises de cinématographe. En Angleterre, le nombre des personnes employées dans cette industrie nouvelle a passé en sept ans de 900 à 120.000. Et le nombre des personnes pour lesquelles le cinématographe est devenu un passe-temps nécessaire augmente dans la même proportion: on calcule qu'en Allemagne chaque jour près de un million et demi de spectateurs fréquentent le cinématographe.¹

« L'éclat même de ces succès devait provoquer l'hostilité des industriels dont les intérêts se trouvent compromis par le cinématographe, la résistance de tous ceux qui ont une méfiance instinctive ou raisonnée à l'égard des plaisirs, et l'attention de l'Etat qui est rarement bienveillante. L'hostilité contre le cinématographe groupe aujourd'hui des alliés hétéroclites: aubergistes et maîtres d'école, directeurs de théâtres et ecclésiastiques sont d'accord pour demander à l'Etat de lutter contre une nouvelle puissance trop envahissante, et l'Etat, généralement disposé à étendre le cercle de son action, s'occupe d'autant plus volontiers de cette matière que c'est une matière imposable. »

« Quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir sur l'opportunité des mesures proposées contre le cinématographe, on doit reconnaître que celui-ci a donné lieu et donne lieu encore à des critiques justifiées et que les craintes exprimées au sujet de son influence démoralisatrice, si parfois elles sont empreintes de quelque exagération, ne sont cependant pas chimériques.

« Au début, c'étaient les paysages et les événements du jour qui fournissaient presque exclusivement la matière des représentations cinématographiques; la fiction n'y figurait que sous la forme de courtes scènes comiques. Aujourd'hui encore les programmes comprennent d'ordinaire quelques numéros de « films documentaires » (*Naturaufnahmen*), actualités, voyages, vues à prétentions scientifique. Mais ce sont là des hors d'œuvre, que le public le plus souvent n'apprécie guère et qui, dans tous les cas, ne suffisent pas à satisfaire son appétit. En fait, c'est seulement depuis qu'on a réservé dans le répertoire une place très considérable à la fiction (le premier drame filmé date de 1900) que la rage du cinématographe a commencé, et il n'est guère douteux qu'elle tomberait le jour où l'on éliminerait des programmes les pièces à sensation. Or, se jetant dans le domaine de la fiction, le cinématographe devait forcément produire un art dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il suppose chez le spectateur et qu'en même temps il agrave une bassesse de goût écœurante. Merveilleusement propre à reproduire les événements les plus compliqués, le cinématographe, dans son

¹ Ces chiffres sont extraits pour la plupart des statistiques publiées dans la presse spéciale, en particulier dans les journaux et périodiques suivants: *Der Kinematograph*, *Bild und Film*, *Cinéma-Journal*, *Cinéma-Revue*. Leur exactitude me paraît fort sujette à caution, certaines des sources dans lesquelles, à défaut de statistiques officielles, on a été obligé de puiser, ne méritant qu'une confiance limitée; mais ils donnent une idée au moins approximative de l'importance prise par le cinématographe.

état actuel ¹), ne peut traduire que les sentiments les plus simples, ceux qui s'expriment par des gestes immédiatement intelligibles. Les «auteurs» de drames cinématographiques sont donc réduits, presque fatallement, ou à intercaler entre les tableaux des notices explicatives — expédient médiocre, contraire à l'essence même du cinématographe et très lassant pour le spectateur — ou à imaginer des scénarios dont toute psychologie est exclue et qui comportent une succession d'actions rapides et brutales. Pour se faire comprendre, les acteurs sont obligés d'exagérer leurs gestes : seuls les sentiments portés à leur paroxysme s'accommode d'une mimique aussi violente ; d'où la fréquence des scènes de terreur, de haine, de passion. On aboutit ainsi à un comique ou à un tragique élémentaires qui agissent fortement sur les nerfs et qui ne laissent aucune place à la réflexion. Or cette esthétique se trouve être justement celle qui convient le mieux au public auquel, par la modicité de ses prix, le cinématographe s'adresse en premier lieu ; les classes les moins cultivées de la société, celles qui naguère se repassaient de romans-feuilletons et se délectaient aux mélodrames, ont eu leurs aspirations réalisées de la façon la plus adéquate par le cinématographe. Celui-ci, parfaitement capable de donner ce qu'on lui demandait, ne s'est, on le comprend, guère préoccupé d'élever le goût de son public d'élection. Ce n'est que tout récemment, et pour répondre aux critiques de ses adversaires, qu'il a songé à transposer des œuvres de grands écrivains et, malgré le succès de certaines de ses entreprises, on ne peut pas dire qu'il ait réussi à conserver ce qui faisait la valeur des modèles. Le plus souvent il les a outrageusement défigurés et rien ne fait mieux voir que ces adaptations malheureuses l'insuffisance des moyens dont dispose le cinématographe ²). En dépit des efforts sincères de ceux qui désirent le réformer, il paraît condamné à exploiter le genre qui lui a réussi jusqu'à présent et qui, déplorable au point de vue artistique, implique presque nécessairement d'assez graves dangers au point de vue moral, et aussi au point de vue économique, puisqu'il attire les classes les moins fortunées, qui dépensent pour ce divertissement des sommes considérables. »

On peut donc envisager la question du cinématographe au point de vue esthétique³, didactique, psychologique⁴ technique, économique et moral.

Pour des raisons pratiques, nous limiterons notre exposé à ce dernier point de vue, et nous examinerons successivement les faits, puis les remèdes appliqués ou proposés.

FAITS

M. de la Palice dirait que le cinéma n'est apprécié que par ceux qui le fréquentent, et que ses ennemis désintéressés les plus irréductibles sont les abstinents de films. Outre ces admirateurs dévoués et ces adversaires résolus, le cinéma compte beaucoup d'amis... réservés qui l'aiment, non pas tel qu'il est, mais tel qu'il pourrait et devrait être. Ils reprochent au cinéma actuel d'être une école d'immoralité, surtout pour la jeunesse.

¹ Depuis longtemps on cherche à réaliser une combinaison du cinématographe et du phonographe. Mais les résultats de ces essais — dont les plus récents sont le « Chronophone Gaumont » et le Kinetophone » inventé par Edison — ne sont pas encore satisfaisants, le synchronisme absolu entre les gestes et les paroles étant fort difficile à réaliser.

² Ce qui ne l'empêche pas de s'attaquer à des œuvres inspirées d'une esthétique directement opposée à celle qui lui est propre : une Société a récemment demandé au fils d'Ibsen l'autorisation de filmer les drames de son père ! Je ne désespère pas de voir un jour au cinématographe le second *Faust* ou *Bérénice*.

³ et ⁴ Voir le très intéressant numéro consacré au cinéma par la revue d'art *le Crapouillot*. Cf. rapport Couvreur et Cellierier, op. cit.

M. Guex s'exprime comme suit : « Le cinématographe attire très puissamment la jeunesse. Il satisfait, mieux que n'importe quel autre spectacle, son goût pour les aventures et l'extravagance des événements représentés, loin de la choquer l'enchante. On s'est ému de bonne heure de l'influence néfaste qu'il peut exercer sur des intelligences et des sensibilités encore en voie de formation, et les craintes exprimées à ce sujet paraissent fondées. Le programme ordinaire des théâtres cinématographiques n'est guère fait pour des enfants : indépendamment des scènes proprement immorales, il comprend presque toujours des drames violents qui, pour des adultes, peuvent être inoffensifs, mais qui sont de nature à exciter autre mesure des imaginations qui ne sont encore ni émoussées ni contrôlées par la réflexion. »

Quelques chiffres nous fixeront à cet égard :

D'après l'inspecteur en chef des écoles de Vienne, W. Conradt, sur 250 spectacles auxquels il a assisté, on a représenté 45 suicides, 97 meurtres, 51 adultères, 176 vols, 19 séductions, 22 enlèvements, 25 scènes avec des demi-mondaines, 35 scènes d'ivresse, soit au total 470 actes délictueux ou répréhensibles, ce qui donne une moyenne d'environ 2 actes immoraux par film.

(A suivre)

Maurice VEILLARD



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — La liste des conférences de propagande à la campagne organisées avec un infatigable dévouement par M. L. Braschoss est maintenant si longue qu'il est impossible d'en donner le détail. Après la campagne genevoise, ce seront les Sociétés particulières dans lesquelles nos conférenciers et conférencières iront porter la bonne nouvelle du suffrage, préparant ainsi tout doucement, mais en profondeur, le terrain pour la votation populaire. — Le thé suffragiste du 7 février a été consacré à un sujet de première importance pour tout citoyen genevois : la *Question des Zones*. M. le major Schwitzguébel, commandant de gendarmerie, l'a exposé avec une clarté et une simplicité admirables, nous donnant ainsi une belle séance d'histoire et d'instruction civique dont nous ne pouvons que lui être reconnaissants.

E. Gn.

VAUD. — Un nouveau groupe, qui compte 28 membres, vient de se constituer à Moudon, le 4 février, avec Mme Raccaud comme présidente, M. F. Jaquenod, secrétaire, et Mme G. Besson, trésorière.

Le groupe de Lausanne a eu le privilège d'entendre, à sa dernière séance, un très beau travail de M. Paul Chapuis, pasteur à Ollon, sur la *femme-pasteur*. Dans une étude très complète, très documentée et très sérieuse, qui a captivé ses auditeurs. M. Chapuis, en digne petit-fils de Charles Secretan, s'est montré entièrement sympathique aux idées féministes : il serait tout à fait d'accord que la carrière pastorale fut ouverte aux femmes si celles-ci sentent en elles une vocation et que leurs devoirs de famille ne s'opposent pas à cette activité.

L. D.

A travers les Sociétés féminines

GENÈVE. — *Union des Femmes*. — L'Assemblée générale d'hiver, qui a eu lieu le 5 février, a donné à celles qui y assistaient un reflet de l'activité de la Société durant les premiers mois de l'hiver. En effet, au rapport financier présenté par Mme Kather, et bouclant par un déficit de 4 fr. 57 (immédiatement couvert par une souscription qui a eu lieu séance tenante !) a succédé une brève revue faite par Mme Meyer de tout ce qui a préoccupé le Comité dernièrement : conférences professionnelles, enquête sur les femmes incurables, liquidation définitive de la question des Pénates, etc. Mme Chapuisat a ensuite donné lecture du rapport remis par l'Union au Département de Justice et Police sur la délicate question des sages-femmes, rapport qui, nous le craignons bien, est enfoui dans quelque tiroir officiel ; puis Mme Gourd a exposé la situation inquiétante que cause à Genève la crise du chômage, et indiqué les moyens légaux et privés de lutte contre ce mal économique. — Nos conférences du vendredi soir : *Quelle carrière choisir ?* rassemblent un public de plus en plus nombreux. Le 28 janvier, M. le pasteur P. Chapuis a parlé avec une grande élévation de la tâche de la femme-pasteur, documentant son